

Élever le niveau de sécurité numérique des collectivités



La Suite territoriale

Une plateforme sécurisée de services mutualisés pour les communes
de moins de 3 500 habitants et les EPCI de moins de 15 000 habitants,
avec l'appui des structures de mutualisation partenaires.



Une identité numérique professionnelle

L'identification pour
tous les professionnels
des secteurs public et privé.



Un socle de services essentiels

mis à disposition
des petites collectivités
par l'ANCT et ses partenaires.



Une ouverture vers un écosystème de services

opérés par l'État, les
structures de mutualisation
et les éditeurs privés

 Rendez-vous sur
suiteterritoriale.anct.gouv.fr



Élever le niveau de sécurité numérique des collectivités avec

La Suite territoriale

Face à cybermenace, la Suite territoriale permet aux plus petites collectivités d'accéder, elles aussi, à **des services numériques simples, souverains et sécurisés**.

Une identité sécurisée

Un **nom de domaine officiel**, qui permet l'authentification formelle de votre collectivité dans ses communications numériques.

L'**authentification ProConnect**, un identifiant et un mot de passe unique pour accéder à l'ensemble de vos outils.

Un socle de services essentiels

Les services du "socle" permettent de travailler en ligne de manière sécurisée : messagerie, partage de fichiers, adressage...

Selon l'échelle et la localisation de votre administration, les possibilités d'accès aux services peuvent varier.

Un écosystème de services et partenaires

La Suite territoriale s'appuie sur un **déploiement décentralisé**, assuré par les opérateurs locaux.

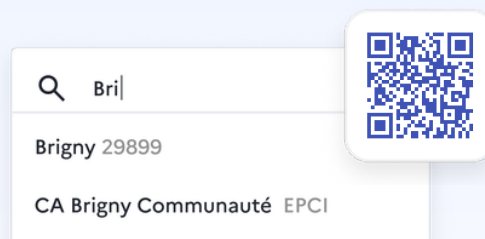
Les services peuvent être opérés par l'État, les structures de mutualisation territoriales ou les éditeurs privés.

Adressez vos demandes de précision à votre référent territorial ou écrivez à :
contact@suite.anct.gouv.fr

Pour connaître votre situation et vos conditions d'accès aux services en quelques minutes :

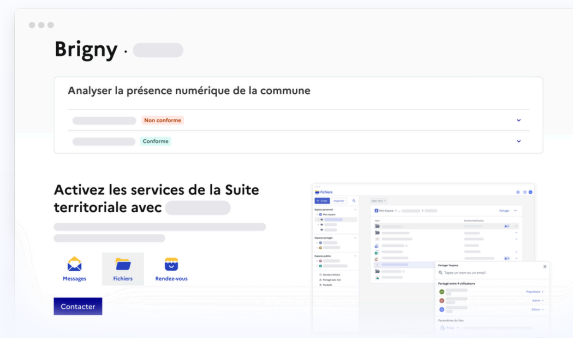
1 Rendez-vous sur suiteterritoriale.anct.gouv.fr

Accédez au site et entrez le nom de votre collectivité dans la barre de recherche.



2 Consultez votre situation numérique

Analysez les différents critères selon notre référentiel, ainsi que les services accessibles.



3 Activez vos services

Cliquez sur « Contactez » pour que votre opérateur de proximité puisse vous accompagner.

